



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24740011200030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale CC PAYS DE CRUSEILLES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNEMASSE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAIN (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
A8.3 - Opérations liées aux cessions	47
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
A10 - Etat des travaux en régie	50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.7 - Etat des engagements reçus	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	61
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 867 391,26	G 3 520 859,62	G-A 1 653 468,36
	Section d'investissement	B 976 154,56	H 1 339 251,13	H-B 363 096,57

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 381 432,13 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 843 545,82	Q= G+H+I+J 5 241 542,88	=Q-P 2 397 997,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 256 964,39	L 53 647,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 256 964,39	= K+L 53 647,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 867 391,26	= G+H+K 3 520 859,62	1 653 468,36
	Section d'investissement	= B+D+F 1 233 118,95	= H+J+L 1 774 330,26	541 211,31
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 100 510,21	= G+H+I+J+K+L 5 295 189,88	2 194 679,67

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 256 964,39	L 53 647,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	53 647,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 214,90		0,00
21	Immobilisations corporelles	73 874,21		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	171 875,28		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	714 400,00	543 306,12	32 865,22	0,00	138 228,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	505 000,00	490 635,09	0,00	0,00	14 364,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 010,00	3 648,61	0,00	0,00	13 361,39
Total des dépenses de gestion courante		1 236 410,00	1 037 589,82	32 865,22	0,00	165 954,96
66	Charges financières	139 000,00	65 577,09	54 041,33	0,00	19 381,58
67	Charges exceptionnelles	37 000,00	16 224,96	0,00	0,00	20 775,04
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	30 000,00	12 239,01			17 760,99
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 442 410,00	1 131 630,88	86 906,55	0,00	223 872,57
023	Virement à la section d'investissement	1 383 640,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	660 000,00	648 853,83			11 146,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 043 640,00	648 853,83			1 394 786,17
TOTAL		3 486 050,00	1 780 484,71	86 906,55	0,00	1 618 658,74
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 000,00	3 895,89	0,00	0,00	7 104,11
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 186 500,00	3 190 944,05	0,00	0,00	-4 444,05
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	31 000,00	44 304,77	0,00	0,00	-13 304,77
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	16 306,40	0,00	0,00	-12 806,40
Total des recettes de gestion courante		3 232 000,00	3 255 451,11	0,00	0,00	-23 451,11
76	Produits financiers	3 000,00	2 327,04	0,00	0,00	672,96
77	Produits exceptionnels	1 050,00	21 888,36	0,00	0,00	-20 838,36
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 236 050,00	3 279 666,51	0,00	0,00	-43 616,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections	250 000,00	241 193,11			8 806,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		250 000,00	241 193,11			8 806,89
TOTAL		3 486 050,00	3 520 859,62	0,00	0,00	-34 809,62
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	216 272,50	11 925,00	11 214,90	193 132,60
21	Immobilisations corporelles	1 121 259,56	204 107,67	73 874,21	843 277,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 084 997,37	40 166,14	171 875,28	872 955,95
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 422 529,43	256 198,81	256 964,39	1 909 366,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	498 000,00	478 762,64	0,00	19 237,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	498 000,00	478 762,64	0,00	19 237,36
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 920 529,43	734 961,45	256 964,39	1 928 603,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	250 000,00	241 193,11		8 806,89
041	Opérations patrimoniales (2)	17 500,00	0,00		17 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	267 500,00	241 193,11		26 306,89
	TOTAL	3 188 029,43	976 154,56	256 964,39	1 954 910,48
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	113 896,00	58 836,00	53 647,00	1 413,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	113 896,00	58 836,00	53 647,00	1 413,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	631 561,30	631 561,30	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	631 561,30	631 561,30	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	745 457,30	690 397,30	53 647,00	1 413,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 383 640,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	660 000,00	648 853,83		11 146,17
041	Opérations patrimoniales (2)	17 500,00	0,00		17 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 061 140,00	648 853,83		1 412 286,17
	TOTAL	2 806 597,30	1 339 251,13	53 647,00	1 413 699,17
	Pour information	381 432,13			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	576 171,34		576 171,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	490 635,09		490 635,09
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 648,61		3 648,61
66	Charges financières	119 618,42	0,00	119 618,42
67	Charges exceptionnelles	16 224,96	0,00	16 224,96
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	12 239,01	648 853,83	661 092,84
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 218 537,43	648 853,83	1 867 391,26

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 867 391,26
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	241 193,11	241 193,11
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	478 762,64	0,00	478 762,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 925,00	0,00	11 925,00
21	Immobilisations corporelles (6)	204 107,67	0,00	204 107,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	40 166,14	0,00	40 166,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	734 961,45	241 193,11	976 154,56

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	976 154,56
---	--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 895,89		3 895,89
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 190 944,05		3 190 944,05
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	44 304,77		44 304,77
75	Autres produits de gestion courante	16 306,40		16 306,40
76	Produits financiers	2 327,04	0,00	2 327,04
77	Produits exceptionnels	21 888,36	241 193,11	263 081,47
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 279 666,51	241 193,11	3 520 859,62

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 520 859,62
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 836,00	0,00	58 836,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		648 853,83	648 853,83
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		58 836,00	648 853,83	707 689,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	381 432,13
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	631 561,30
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 720 683,26
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	714 400,00	543 306,12	32 865,22	0,00	138 228,66
604	Achats d'études, prestations de services	100 000,00	101 623,90	3 184,13	0,00	-4 808,03
605	Achats d'eau	4 000,00	3 383,30	0,00	0,00	616,70
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	77 072,33	0,00	0,00	22 927,67
6062	Produits de traitement	52 000,00	51 110,60	5 785,50	0,00	-4 896,10
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 000,00	12 356,95	9 384,27	0,00	-4 741,22
6066	Carburants	6 000,00	5 499,64	0,00	0,00	500,36
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	5 012,42	529,38	0,00	-2 541,80
611	Sous-traitance générale	190 000,00	176 102,33	0,00	0,00	13 897,67
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	-976,13	2 374,06	0,00	102,07
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	23 516,72	2 600,00	0,00	23 883,28
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	50 000,00	22 417,50	1 393,00	0,00	26 189,50
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	3 616,33	0,00	0,00	383,67
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	386,60	0,00	0,00	-186,60
6156	Maintenance	16 000,00	11 596,81	2 105,00	0,00	2 298,19
6161	Multirisques	8 000,00	7 349,67	0,00	0,00	650,33
6168	Autres	1 500,00	2 153,94	0,00	0,00	-653,94
618	Divers	25 700,00	29 700,79	5 140,00	0,00	-9 140,79
6226	Honoraires	40 000,00	4 567,00	0,00	0,00	35 433,00
6228	Divers	0,00	826,92	0,00	0,00	-826,92
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	164,16	0,00	0,00	335,84
6241	Transports sur achats	0,00	680,40	0,00	0,00	-680,40
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	544,46	0,00	0,00	455,54
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 107,93	0,00	0,00	892,07
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	16,32	0,00	0,00	983,68
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	1 366,98	369,88	0,00	263,14
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	36 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	108,25	0,00	0,00	-108,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	505 000,00	490 635,09	0,00	0,00	14 364,91
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	175 000,00	188 515,60	0,00	0,00	-13 515,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	860,00	794,00	0,00	0,00	66,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 400,00	4 169,81	0,00	0,00	230,19
6411	Salaires, appointements, commissions	191 000,00	164 947,11	0,00	0,00	26 052,89
6413	Primes et gratifications	16 000,00	40 171,98	0,00	0,00	-24 171,98
6414	Indemnités et avantages divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6415	Supplément familial	1 200,00	1 890,85	0,00	0,00	-690,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	37 000,00	30 353,70	0,00	0,00	6 646,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 500,00	39 578,66	0,00	0,00	-4 078,66
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 000,00	1 693,00	0,00	0,00	1 307,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	30 400,00	5 779,05	0,00	0,00	24 620,95
6478	Autres charges sociales diverses	6 500,00	6 408,00	0,00	0,00	92,00
648	Autres charges de personnel	3 640,00	6 333,33	0,00	0,00	-2 693,33
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 010,00	3 648,61	0,00	0,00	13 361,39
6518	Autres	7 000,00	3 594,84	0,00	0,00	3 405,16
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	52,31	0,00	0,00	4 947,69
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	1,46	0,00	0,00	8,54
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 236 410,00	1 037 589,82	32 865,22	0,00	165 954,96
66	Charges financières (b) (5)	139 000,00	65 577,09	54 041,33	0,00	19 381,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	124 076,61	0,00	0,00	5 923,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 000,00	-58 499,52	54 041,33	0,00	1 458,19
6688	Autre	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	37 000,00	16 224,96	0,00	0,00	20 775,04
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	800,00	0,00	0,00	9 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	17 000,00	15 424,96	0,00	0,00	1 575,04
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	30 000,00	12 239,01			17 760,99
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	30 000,00	12 239,01			17 760,99
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	Publié le : à employer) ID : 074-247400112-20240409-DEL 2024-30-DE réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 442 410,00	1 131 630,88	86 906,55	0,00	223 872,57
023	Virement à la section d'investissement	1 383 640,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	660 000,00	648 853,83			11 146,17
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	660 000,00	648 853,83			11 146,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 043 640,00	648 853,83			1 394 786,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 043 640,00	648 853,83			1 394 786,17
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 486 050,00	1 780 484,71	86 906,55	0,00	1 618 658,74
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	54 041,33
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	58 499,52
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 458,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	11 000,00	3 895,89	0,00	0,00	7 104,11
64198	Autres remboursements	11 000,00	3 895,89	0,00	0,00	7 104,11
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 186 500,00	3 190 944,05	0,00	0,00	-4 444,05
704	Travaux	63 000,00	55 573,73	0,00	0,00	7 426,27
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 325 000,00	1 316 222,62	0,00	0,00	8 777,38
70613	Participations assainissement collectif	1 651 000,00	1 651 482,00	0,00	0,00	-482,00
7062	Redevances assainissement non collectif	65 000,00	64 811,17	0,00	0,00	188,83
7068	Autres prestations de services	5 500,00	27 175,00	0,00	0,00	-21 675,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	77 000,00	75 679,53	0,00	0,00	1 320,47
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	31 000,00	44 304,77	0,00	0,00	-13 304,77
741	Primes d'épuration	31 000,00	44 304,77	0,00	0,00	-13 304,77
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	16 306,40	0,00	0,00	-12 806,40
754	Redevances défaut branchement égoût	0,00	158,26	0,00	0,00	-158,26
7588	Autres	3 500,00	16 148,14	0,00	0,00	-12 648,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 232 000,00	3 255 451,11	0,00	0,00	-23 451,11
76	Produits financiers (b)	3 000,00	2 327,04	0,00	0,00	672,96
7688	Autres	3 000,00	2 327,04	0,00	0,00	672,96
77	Produits exceptionnels (c)	1 050,00	21 888,36	0,00	0,00	-20 838,36
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	119,76	0,00	0,00	-119,76
7718	Autres produits except. opérat° gestion	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	21 738,93	0,00	0,00	-20 738,93
778	Autres produits exceptionnels	0,00	29,67	0,00	0,00	-29,67
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 236 050,00	3 279 666,51	0,00	0,00	-43 616,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	250 000,00	241 193,11			8 806,89
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	241 193,11			8 806,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		250 000,00	241 193,11			8 806,89
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 486 050,00	3 520 859,62	0,00	0,00	-34 809,62
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	216 272,50	11 925,00	11 214,90	193 132,60
2031	Frais d'études	201 095,00	8 475,00	7 487,40	185 132,60
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 177,50	3 450,00	3 727,50	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 121 259,56	204 107,67	73 874,21	843 277,68
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	2 876,00	10 612,00	-13 488,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 016 873,25	125 814,45	35 868,96	855 189,84
2154	Matériel industriel	20 000,00	0,00	15 114,00	4 886,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	74 386,31	75 417,22	12 279,25	-13 310,16
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 084 997,37	40 166,14	171 875,28	872 955,95
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 074 997,37	40 166,14	171 875,28	862 955,95
238	Avances commandées immo. incorp.	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 422 529,43	256 198,81	256 964,39	1 909 366,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	498 000,00	478 762,64	0,00	19 237,36
1641	Emprunts en euros	498 000,00	478 762,64	0,00	19 237,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		498 000,00	478 762,64	0,00	19 237,36
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 920 529,43	734 961,45	256 964,39	1 928 603,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	250 000,00	241 193,11		8 806,89
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	250 000,00	241 193,11		8 806,89
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	150 000,00	147 010,90		2 989,10
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 000,00	7 317,27		682,73
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	35 000,00	33 143,07		1 856,93
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	9 000,00	8 990,28		9,72
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	40 000,00	38 154,00		1 846,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 000,00	5 100,85		899,15
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 000,00	1 476,74		523,26
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	17 500,00	0,00		17 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 500,00	0,00		17 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		267 500,00	241 193,11		26 306,89
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 188 029,43	976 154,56	256 964,39	1 954 910,48
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	113 896,00	58 836,00	53 647,00	1 413,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	60 249,00	58 836,00	0,00	1 413,00
1314	Subv. équipt Communes	53 647,00	0,00	53 647,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		113 896,00	58 836,00	53 647,00	1 413,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	631 561,30	631 561,30	0,00	0,00
1068	Autres réserves	631 561,30	631 561,30	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		631 561,30	631 561,30	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		745 457,30	690 397,30	53 647,00	1 413,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 383 640,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	660 000,00	648 853,83		11 146,17
28031	Frais d'études	2 000,00	1 143,23		856,77
28032	Frais de recherche et de développement	36 000,00	33 184,24		2 815,76
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00	8 268,00		-268,00
28131	Bâtiments	23 000,00	20 095,42		2 904,58
28153	Installations à caractère spécifique	576 000,00	573 935,65		2 064,35
28182	Matériel de transport	4 000,00	2 747,00		1 253,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	2 659,00		1 341,00
28188	Autres	7 000,00	6 821,29		178,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 043 640,00	648 853,83		1 394 786,17
041	Opérations patrimoniales (6)	17 500,00	0,00		17 500,00
2031	Frais d'études	16 500,00	0,00		16 500,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00		1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 061 140,00	648 853,83		1 412 286,17
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 806 597,30	1 339 251,13	53 647,00	1 413 699,17
Pour information		381 432,13			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

S²LO

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240409-DEL_2024_30-DE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 446 561,70									
1641 Emprunts en euros (total)					7 446 561,70									
00000425209	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	31/05/2011	24/06/2011	01/10/2011	1 300 000,00	V		2,600	0,000		T	P	N	A-1
00001086463	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	59 779,24	F		4,280	0,000		A	P	N	A-1
00001087595	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	01/01/2017	25/04/2017	25/04/2017	384 637,98	F		4,280	0,000		A	P	N	A-1
0243600020143605	CREDIT MUTUEL SAVOIE MT BLANC	11/10/2018	30/10/2018	30/10/2019	500 000,00	F		1,280	0,000		T	P	N	A-1
0243620143600303	CREDIT MUTUEL SAVOIE MT BLANC	04/08/2017	31/10/2017	31/01/2018	600 000,00	F		1,150	0,000		T	C	N	A-1
94725524060181	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	12/11/2014	08/12/2014	25/03/2015	500 000,00	F		2,140	0,000		T	P	N	A-1
A0117111-001	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/05/2017	01/05/2017	48 673,28	F		3,820	0,000		A	P	N	A-1
A0117111-002	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/05/2017	01/05/2017	103 078,48	F		3,820	0,000		A	P	N	A-1
A0117111-004	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/05/2017	01/05/2017	48 032,84	F		3,820	0,000		A	P	N	A-1
A0117111-005	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/05/2017	01/05/2017	61 395,82	F		3,820	0,000		A	P	N	A-1
A0117111-006	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/05/2017	01/05/2017	37 003,51	F		3,820	0,000		A	P	N	A-1
A0117111-007	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	01/05/2017	01/05/2017	197 057,81	F		3,820	0,000		A	P	N	A-1
A0117142-000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	25/05/2017	25/05/2017	15 418,76	F		4,640	0,000		A	P	N	A-1
A0117142-003	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	25/05/2017	25/05/2017	50 013,78	F		4,640	0,000		A	P	N	A-1
A0117142-004	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	25/05/2017	25/05/2017	13 670,12	F		4,640	0,000		A	P	N	A-1
A0117189-000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	234 843,05	F		4,170	0,000		A	P	N	A-1



Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
A0117189-001	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	52 439,30	F		4,170	0,000	A	P	N	A-1
A0117189-003	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	101 933,36	F		4,170	0,000	A	P	N	A-1
A0117236-001	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	41 886,48	F		4,790	0,000	A	P	N	A-1
A0117236-002	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	316 323,01	F		4,790	0,000	A	P	N	A-1
A0117264-000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	18 056,62	F		4,780	0,000	A	P	N	A-1
A0117264-002	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	54 797,03	F		4,780	0,000	A	P	N	A-1
A0117264-003	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	40 368,41	F		4,780	0,000	A	P	N	A-1
A0117264-005	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	25 402,13	F		4,780	0,000	A	P	N	A-1
A0117264-006	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	10 329,70	F		4,780	0,000	A	P	N	A-1
A0117283-000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	10 613,99	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117283-003	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	34 428,57	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117283-004	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	9 410,26	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117328-000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	25 033,35	F		4,280	0,000	A	P	N	A-1
A0117328-003	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	81 200,61	F		4,280	0,000	A	P	N	A-1
A0117328-004	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	22 194,33	F		4,280	0,000	A	P	N	A-1
A0117366-001	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	20 318,27	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117366-002	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	43 029,29	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117366-004	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	20 050,93	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117366-005	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	25 629,20	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117366-006	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	15 446,82	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1
A0117366-007	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2017	05/08/2017	05/08/2017	82 260,22	F		3,880	0,000	A	P	N	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
MON509458EUR-MON512653EU	CAISSE FRANC.FINANCEMENT LOCAL	27/06/2016	01/08/2016	01/11/2016	660 000,00	F		1,460	0,000		C	N	A-1
MON516953EUR/0517659/001	CAISSE FRANC.FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/03/2017	01/03/2017	371 813,00	F		3,660	0,000		P	N	A-1
MON516954EUR/0517660/001	CAISSE FRANC.FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/01/2017	01/01/2018	138 700,65	F		3,900	0,000		P	N	A-1
MON516955EUR/0517661/001	CAISSE FRANC.FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/10/2017	01/01/2018	93 291,35	F		2,980	0,000		P	N	A-1
MON531992EUR	CAISSE FRANC.FINANCEMENT LOCAL	25/10/2019	22/11/2019	01/03/2020	600 000,00	F		0,400	0,000		C	N	A-1
R0090138-C/06918	LOCAL CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	05/05/2017	05/05/2017	203 468,91	F		4,150	0,000		P	N	A-1
R0090155-C/06947	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	09/01/2017	09/01/2017	174 531,24	F		5,000	0,000		P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								



Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					7 446 561,70								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
						Type de taux (12)	Index (13)								
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 984 833,88					478 762,64	124 076,62	0,00	54 041,33			
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 984 833,88					478 762,64	124 076,62	0,00	54 041,33			
00000425209	N	0,00	A-1	256 786,95	3,00	V	0,000	0,000	87 295,12	10 960,07	0,00	3 214,32			
00001086463	N	0,00	A-1	24 979,91	4,00	F	0,000	0,000	5 617,61	1 309,57	0,00	432,33			
00001087595	N	0,00	A-1	183 980,42	5,00	F	0,000	0,000	32 391,88	9 260,73	0,00	5 378,66			
0243600020143605	N	0,00	A-1	343 862,51	10,00	F	0,000	0,000	32 030,70	4 658,10	0,00	729,59			
0243620143600303	N	0,00	A-1	360 000,00	9,00	F	0,000	0,000	40 000,00	4 427,50	0,00	686,25			
94725524060181	N	0,00	A-1	200 000,12	6,00	F	0,000	0,000	33 333,32	4 725,83	0,00	70,55			
A0117111-001	N	0,00	A-1	27 554,29	7,00	F	0,000	0,000	3 372,14	1 197,80	0,00	713,41			
A0117111-002	N	0,00	A-1	58 353,40	7,00	F	0,000	0,000	7 141,41	2 536,65	0,00	1 510,83			
A0117111-004	N	0,00	A-1	27 191,73	7,00	F	0,000	0,000	3 327,77	1 182,04	0,00	704,03			
A0117111-005	N	0,00	A-1	34 756,53	7,00	F	0,000	0,000	4 253,59	1 510,88	0,00	899,89			
A0117111-006	N	0,00	A-1	20 947,91	7,00	F	0,000	0,000	2 563,65	910,62	0,00	542,37			
A0117111-007	N	0,00	A-1	111 555,69	7,00	F	0,000	0,000	13 652,42	4 849,38	0,00	2 888,30			
A0117142-000	N	0,00	A-1	8 261,59	6,00	F	0,000	0,000	1 168,93	443,65	0,00	234,26			
A0117142-003	N	0,00	A-1	26 798,06	6,00	F	0,000	0,000	3 791,64	1 439,08	0,00	759,87			
A0117142-004	N	0,00	A-1	7 324,61	6,00	F	0,000	0,000	1 036,36	393,34	0,00	207,70			
A0117189-000	N	0,00	A-1	173 327,77	13,00	F	0,000	0,000	9 900,66	7 640,63	0,00	2 922,70			
A0117189-001	N	0,00	A-1	38 703,25	13,00	F	0,000	0,000	2 210,77	1 706,11	0,00	652,63			
A0117189-003	N	0,00	A-1	75 232,70	13,00	F	0,000	0,000	4 297,38	3 316,40	0,00	1 268,59			
A0117236-001	N	0,00	A-1	32 225,92	14,00	F	0,000	0,000	1 584,63	1 642,02	0,00	634,60			
A0117236-002	N	0,00	A-1	243 367,10	14,00	F	0,000	0,000	11 967,02	12 400,37	0,00	4 792,44			
A0117264-000	N	0,00	A-1	8 781,09	5,00	F	0,000	0,000	1 520,66	499,26	0,00	172,56			
A0117264-002	N	0,00	A-1	26 648,39	5,00	F	0,000	0,000	4 614,78	1 515,13	0,00	523,67			
A0117264-003	N	0,00	A-1	19 631,61	5,00	F	0,000	0,000	3 399,66	1 116,18	0,00	385,78			
A0117264-005	N	0,00	A-1	12 353,32	5,00	F	0,000	0,000	2 139,26	702,37	0,00	242,76			
A0117264-006	N	0,00	A-1	5 023,46	5,00	F	0,000	0,000	869,92	285,62	0,00	98,72			
A0117283-000	N	0,00	A-1	5 561,06	6,00	F	0,000	0,000	808,15	250,56	0,00	88,71			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital					
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)						
A0117283-003	N	0,00	A-1	18 038,50	6,00	F			2 621,38	812,74	0,00	287,73		
A0117283-004	N	0,00	A-1	4 930,39	6,00	F			716,50	222,14	0,00	78,65		
A0117328-000	N	0,00	A-1	13 272,84	6,00	F			1 901,88	658,50	0,00	233,54		
A0117328-003	N	0,00	A-1	43 053,03	6,00	F			6 169,13	2 135,97	0,00	757,54		
A0117328-004	N	0,00	A-1	11 767,57	6,00	F			1 686,19	583,82	0,00	207,06		
A0117366-001	N	0,00	A-1	11 522,76	7,00	F			1 406,76	508,63	0,00	183,80		
A0117366-002	N	0,00	A-1	24 402,48	7,00	F			2 979,18	1 077,16	0,00	389,25		
A0117366-004	N	0,00	A-1	11 371,12	7,00	F			1 388,25	501,94	0,00	181,38		
A0117366-005	N	0,00	A-1	14 534,63	7,00	F			1 774,47	641,58	0,00	231,84		
A0117366-006	N	0,00	A-1	8 760,09	7,00	F			1 069,48	386,68	0,00	139,73		
A0117366-007	N	0,00	A-1	46 650,82	7,00	F			5 695,38	2 059,24	0,00	744,13		
MON509458EUR-MON512653EU	N	0,00	A-1	420 750,00	13,00	F			33 000,00	6 444,08	0,00	1 001,57		
MON516893EUR/0517659/001	N	0,00	A-1	263 235,82	12,00	F			17 232,66	10 265,15	0,00	8 028,69		
MON516894EUR/0517660/001	N	0,00	A-1	98 843,45	12,00	F			6 367,73	4 103,24	0,00	3 844,33		
MON516895EUR/0517661/001	N	0,00	A-1	50 545,85	7,00	F			6 663,60	1 630,84	0,00	372,48		
MON531992EUR	N	0,00	A-1	440 000,00	11,00	F			40 000,00	1 860,00	0,00	141,78		
R0090138-C706918	N	0,00	A-1	84 691,00	4,00	F			19 106,47	4 307,60	0,00	2 304,71		
R0090155-C706947	N	0,00	A-1	85 254,14	5,00	F			14 694,15	4 997,42	0,00	4 157,60		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		3 984 833,88					478 762,64	124 076,62	0,00	54 041,33		

CC PAYS DE CRUSEILLES - ASSAIN - CA - 2023

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240409-DEL_2024_30-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	44	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 984 833,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 074-247400112-20240409-DEL_2024_30-DE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668					
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital		
						Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Taux act.									Index (4)	Taux act.
Total																		0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600 €	06/12/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BIEN DE VALEUR UNITAIRE EN DECA DE 600 EUROS	1	06/12/2016
L	FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	06/12/2016
L	FRAIS ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	06/12/2016
L	ELABORATION, MODIFICATION ET REVISION DOCUMENTS URBANISME	10	06/12/2016
L	VEHICULES	5	06/12/2016
L	LOGICIELS	2	06/12/2016
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	06/12/2016
L	APPAREILS DE LABORATOIRES, MATERIEL DE BUREAU, OUTILLAGES, COMPTEURS	10	06/12/2016
L	MOBILIER DE BUREAU	10	06/12/2016
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS, INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	10	06/12/2016
L	BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	06/12/2016
L	ORGANES DE REGULATION	6	06/12/2016
L	POMPES, APPAREILS ELECTROMECHANIQUES, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, INSTALLATIONS DE VENTILATION	15	06/12/2016
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	06/12/2016
L	STATIONS D'EPURATION	30	06/12/2016

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		748 000,00	I 719 955,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		498 000,00	478 762,64
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	498 000,00	478 762,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		250 000,00	241 193,11
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	250 000,00	241 193,11
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	719 955,75	256 964,39	0,00	976 920,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 043 640,00	III 648 853,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 043 640,00	648 853,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	1 143,23
28032	Frais de recherche et de développement	36 000,00	33 184,24
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00	8 268,00
28131	Bâtiments	23 000,00	20 095,42
28153	Installations à caractère spécifique	576 000,00	573 935,65
28182	Matériel de transport	4 000,00	2 747,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	2 659,00
28188	Autres	7 000,00	6 821,29
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 383 640,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	648 853,83	53 647,00	381 432,13	631 561,30	1 715 494,26

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 976 920,14
Ressources propres disponibles	IV 1 715 494,26
Solde	V = IV – II (3) 738 574,12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

S²LO
IV

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : BRANCHEMENTS NEUFS 2015	Sur l'exercice			Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Réalisations	Restes à réaliser		Op. à annuler
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	15 364,43	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Financement par le tiers (4)	15 364,43	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	15 364,43	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/01/2023	BENNES STEP ALLONZIER	16 960,00	0,00	10
10/01/2023	VARIATEUR DE VITESSE VOGELSANG	3 750,00	0,00	6
13/02/2023	RENOUVELLEMENT BALLON ANTI BELIER STEP ALLONZIER	20 745,00	0,00	15
13/02/2023	SONDES NIVEAU PR ALLONZIER	338,00	0,00	1
09/05/2023	LOI SUR L EAU STEP DE VOVRAY EN BORNES	4 837,50	0,00	0
09/05/2023	DOSSIER CONCEPTION REGULARISATION STEP DE LA MOTTE COMMUNE DE CERNEX	3 637,50	0,00	0
09/05/2023	TURBINE DE DEGRAISSAGE TURBIFLOT STEP ALLONZIER	5 490,00	0,00	6
09/05/2023	POMPES PR DES MOULINS CRUSEILLES	19 240,00	0,00	15
09/05/2023	CUVE AIR COMPRIME STEP ALLONZIER	1 781,22	0,00	15
20/06/2023	POTENCES STEP ALLONZIER	2 288,00	0,00	5
16/08/2023	DIVERS AMENAGEMENTS STEP DE CERNEX	2 876,00	0,00	0
28/09/2023	REFRIGERATEUR STEP	375,00	0,00	1
27/11/2023	EXTENSION-RENOUVELLEMENT RESEAU EAUX USEES - RTE DRONIERES - CRUSEILLES	72 140,25	0,00	50
13/12/2023	CP 9-SOUS-TRAITANT-TRX AMENAGEMENT ROUTE DES VOISINS CUVAT	32 435,00	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		186 893,47	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

S²LO
IV

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	1,30	0,58	1,88
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	1,30	0,58	1,88
Secrétaire de mairie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,50	3,50
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	1,50	0,50	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	4,30	1,08	5,38

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,2 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				12 503,37		
Technicien	B	TECH	361	12 503,37	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				12 503,37		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PW : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 268, route du Suet, 74350, Cruseilles (1).
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercices : 28

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27 mars 2024

Présenté par la Vice-Présidente

A Cruseilles, le 9 avril 2024

Le Président,



Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire

A Cruseilles, le 9 avril 2024

Les membres du Conseil Communautaire,

ALLONZIER-LA-CAILLE				ANDILLY	
J.P. CAUQUOZ	C. MEGARD	C. SGRAZZUTTI	C. HORCKMANS	V. HUMBERT	G. LACROIX
					SUPPLEANT
CERCIER		CERNEX		COPPONEX	
P. PRIMAULT	C. SALLANSONNET	V. TISSOT	V. JACOTTET	J. MARTINEZ	G. NIER
	SUPPLEANTE				
VILLY-LE-PELLOUX			CRUSEILLES		
C. BOETTNER	S. MÉRIMILLOD	N. JACQUET	V. PERAY	C. ANTONIELLO	C. BUFFARD
CRUSEILLES			CUVAT		
J. PALLUD	S. BRIFFAZ	B. DESBIOLLES	J. JONFAL	J. MONTCOUQUIOL	P. CLERJON
MENTHONNEX-EN-BORNES		SAINT-BLAISE		VILLY-LE-BOUVERET	
G. DEMOLIS	N. HENRY	C. MEGEVAND	G. THOMASSON	J.M. BOUCHET	J.M. TERRASSON
			SUPPLEANT		SUPPLEANT
LE SAPPEY		VOVRAY-EN-BORNES			
P. GAL	J.P. BAILLARD	X. BRAND	S. DEBORNES		
	SUPPLEANTE		SUPPLEANT		

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 17 AVR. 2024

et de la publication, le 17 AVR. 2024

A Cruseilles, le
Le Président,

